

Lourdes, le 09 février 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe de la réunion du Conseil municipal :

Mercredi 15 février 2023 à 18h30,
Palais des Congrès – 4 avenue Maréchal Foch 65100 LOURDES

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la ville de Lourdes, au lien suivant : <https://www.youtube.com/Villedelourdes>

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance publique du Conseil municipal du mardi 13 décembre 2022

I. DECISIONS DU MAIRE

1 - Décisions du Maire

II. ADMINISTRATION GENERALE

2 - Commission paritaire de gestion des services communs et mutualisés : désignation de deux nouveaux délégués

3 - Mise à disposition d'un terrain relevant du domaine public communal entre la ville de Lourdes et le SIMAJE pour la construction d'un multi-accueil 59 places

III. FINANCES

4 - Action 66 - aides pour le soutien des commerces de la ville de Lourdes : Attribution de subvention

5 - Budget Principal - Budgets annexes : Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2023

IV. TRAVAUX / URBANISME

6 - Constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS sur la parcelle cadastrée n° AN 34 lieu dit "PAILLASSON"

7 - Constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS sur la parcelle cadastrée n°CW 28 lieu dit "LANNE DESSUS"

8 - Partage de la taxe d'aménagement entre la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes-Pyrénées et la ville de Lourdes : Abrogation de la délibération n°9 du Conseil municipal du 13 décembre 2022

9 - Plans Façades : attribution de subventions

V. POLITIQUE DE LA VILLE

10 - Centre social municipal - Contrat de projet 2023-2026

11 - Dispositif "sac ados" - Convention de partenariat avec la région Occitanie

VI. TRANSITION ECOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

12 - Mission d'une étudiante architecte sur la réduction de la vulnérabilité du bâti face aux inondations : participation financière de la ville de LOURDES

VII. SPORTS

13 - FC Lourdes Rugby : avance sur subvention 2023

14 - Boxing Full Contact Lourdaï : attribution d'une subvention exceptionnelle – Acompte

VIII. CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

15 - Création d'ateliers permanents de théâtre

16 - Saison culturelle multi-partenaire "Rendez-vous en famille 2021-2022"

IX. AFFAIRES JURIDIQUES

17 - Protocole transactionnel ville de Lourdes - Entreprise Pyrénées Charpentes

18 - Banc de la Grotte N°6 : demande de changement de locataire-gérant

19 - Banc de la Grotte N°15 : cession

20 - Banc de la Grotte N°20 : demande de changement de locataire-gérant

21 - Banc de la Grotte n°50 : demande de changement de locataire-gérant

22 - Banc de la Grotte N°51 : demande de mise en location-gérance

X. PERSONNEL

23 - Convention de mutualisation des services communs entre la ville de Lourdes, le SIMAJE et le CCAS de Lourdes

24 - Régime indemnitaire des agents appartenant à la filière Police municipale - Modification de la délibération n°8.5 du Conseil municipal du 13 décembre 2012

25 - Création d'un emploi non permanent dans le cadre du dispositif des contrats de projet

26 - Tableau théorique des effectifs 2022 - Modifications



Le Maire,

Thierry LAVIT

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax: 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr